

<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance des enfants • Accompagnement des plus jeunes enfants dans la vie quotidienne (école maternelle) • Contribution à l'organisation du temps de restauration scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le contenu du plateau de l'enfant, l'inciter à goûter à tout en valorisant la nourriture proposée, • Assurer avec le personnel technique le service de l'eau et du pain, et le service des plats au niveau de la desserte de réapprovisionnement, • Assister les enfants lorsqu'ils ont besoin d'aide, notamment pour couper leur viande, éplucher les fruits, etc. • Aider à débarrasser les tables, • Dans un souci de développement de l'autonomie de l'enfant, l'animateur doit inviter l'enfant à se servir seul, apprendre à couper sa viande, nettoyer ses salissures et débarrasser sa table. • Prévenir toute agitation et faire preuve d'autorité afin de ramener le calme si nécessaire, • Observer le comportement des enfants et avertir le responsable du temps de restauration scolaire en cas de comportements alimentaires anormaux ou en cas de comportements portant atteinte au bon déroulement du repas. • Surveiller les lieux accessibles aux enfants et sources d'accident (cour de récréation, toilettes, couloirs etc.). • Habillage, déshabillage, endormissement, surveillance des enfants au dortoir. • En fonction des besoins du service et à l'initiative du responsable de la restauration scolaire, concevoir, organiser et animer des ateliers (ateliers sports collectifs, jeux de société, dessin, contes, etc.). • Participer aux réunions organisées par le responsable du temps de restauration scolaire, communiquer sur les difficultés rencontrées et faire des propositions d'amélioration du fonctionnement. • Prévenir à l'avance et systématiquement le service et son responsable de la restauration scolaire de toute absence et leur communiquer sa date de reprise.
---	--

Profil :

- Connaissance des enfants d'âge élémentaire et maternel,
- Capacité d'adaptation,
- Capacité de dialogue,
- Capacité à travailler en équipe,
- Etre à l'écoute
- Etre ponctuel
- Etre responsable

Tous les postes de la Ville de Rueil Malmaison sont ouverts aux travailleurs en situation de handicap.

Conditions de Travail :

Lieu : École

Horaires : 11 h 30 à 13 h 30

Travail en équipe : non

Travail en extérieur : non

Vêtement de travail ou équipement de protection individuel : non

Si oui, lesquels : gants jetables et charlotte. Tenue adaptée exigée

Merci d'envoyer vos CV et lettres de motivation à l'attention de M Le Maire :

Soit par mail:

recrutement@mairie-rueilmalmaison.fr

Soit par courrier :

**Direction des Ressources Humaines et de la Formation
13 Boulevard Foch
92500 RUEIL MALMAISON**